

## Rentrée des classes repoussée à Valorbiquet, faute de contrats aidés

C'est une première en métropole : dans le Calvados, une commune de 2500 habitants vient de voter le report d'une semaine de la rentrée scolaire. La raison : le gel des contrats aidés. La maire de Valorbiquet a rencontré l'inspecteur d'académie ce lundi.

Dans la commune nouvelle de Valorbiquet, près de Lisieux (Calvados), 230 écoliers pourraient bien se retrouver avec une semaine de vacances supplémentaire. Le conseil municipal a voté jeudi dernier le report d'une semaine de la rentrée scolaire, prévue initialement le 4 septembre, en raison du [gel des emplois aidés](#). C'est une première en métropole. La décision a été prise en concertation avec les directeurs des 3 écoles de la commune et des délégués de parents d'élèves.

"On n'est pas loin de Lisieux. On peut toujours espérer un miracle !" - Christelle Bacq de Paepe

Depuis le mois de mars, la commune prépare le planning de la rentrée scolaire. Fin juin, le constat est là : elle doit engager 5 contrats aidés (une personne reconduite et 4 nouveaux) pour la rentrée. La municipalité lance sa procédure de recrutement, et engage ces 5 personnes pour le mois de septembre. Mais fin juillet, "le coup de massue", confie la maire de la commune, Christelle Bacq de Paepe : le gouvernement décide de geler tous les contrats aidés.

### Une "situation ubuesque"

"Je suis en colère parce que je ne peux pas comprendre qu'on veuille changer les règles du jeu. Sauf qu'une telle brutalité, en plein été, ça nous empêche, nous, de travailler correctement. Et ça met même la commune dans l'illégalité. Il n'y a aucun moyen pour nous d'accueillir les enfants s'il manque un tiers des effectifs. ça veut dire qu'à un moment, soit les enfants sont tous seuls, soit un seul encadrant pour une soixantaine d'enfants. Moi, je ne veux pas prendre la responsabilité de mettre les enfants en danger", explique la maire de la commune de 2500 habitants, Christelle Bacq de Paepe.

Christelle Bacq de Paepe (maire) : "Je ne veux pas prendre la responsabilité de mettre les enfants en danger"

Aujourd'hui, la commune augerone dispose de 10 agents et comptait sur ces 5 contrats aidés. "C'est une situation ubuesque. On n'est pas loin de Lisieux, on peut toujours espérer un miracle ! Mais j'espère simplement que la ministre du Travail va prendre la mesure de ce que cette diminution drastique des contrats aidés peut avoir". Parmi les solutions, engager ces personnes en CDD ? "ça représenterait 67000 euros dans le budget de la commune. Soit 10% de la masse salariale. C'est impossible à surmonter", ajoute-t-elle.

### Recours à des apprentis ?

Christelle Bacq de Paepe a rencontré l'inspecteur d'académie ce lundi. "Surtout une prise de contact". De son côté, le recteur est conscient des difficultés de ces collectivités locales. "On va essayer de trouver l'ensemble des solutions adéquates sur ces contrats aidés", confie de son côté le recteur de l'académie de Caen, Denis Rolland. "On envisage d'avoir des apprentis dans l'éducation, dans les collectivités. car un apprenti, c'est quelqu'un qui ouvre les fenêtres. On accompagnera : ni les enseignants, ni les élus, ni les personnels ne seront jamais seuls", ajoute-t-il.

Une nouvelle réunion est prévue mercredi après-midi avec l'inspecteur d'académie. Entre temps, ce dernier va aussi rencontrer les directeurs des 3 écoles de la commune (10 classes).

Denis Rolland (recteur) : "On va essayer de trouver l'ensemble des solutions adéquates"